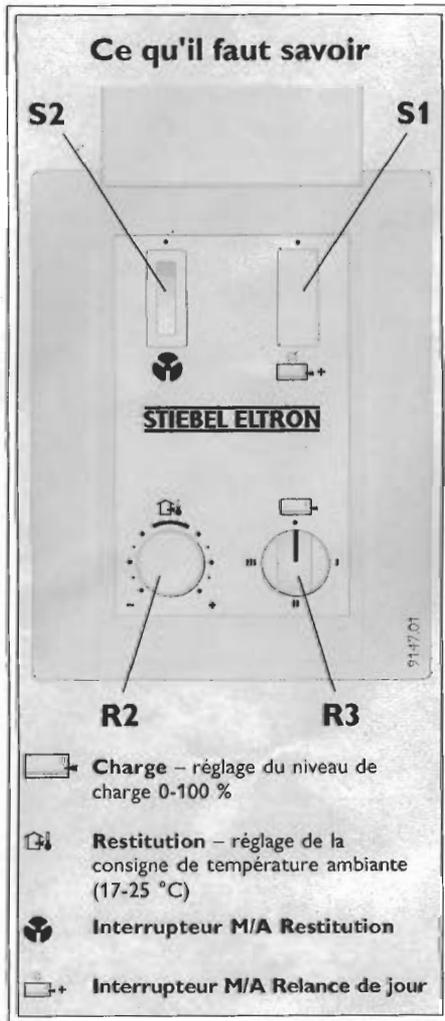




1. Notice d'utilisation pour l'utilisateur et l'installateur

1.1 Description de l'appareil



1.2 Utilisation

1.2.1 Charge de l'accumulateur

Le niveau de charge de l'appareil peut être réglé par l'intermédiaire du bouton de réglage de la charge **R3**. On distingue 3 modes de fonctionnement :

1-mode manuel système 8 heures (sans régulation).

Le niveau de charge peut être réglé en continu entre la position arrêt et III selon la température extérieure.

Réglages conseillés :

- I = Intersaison (printemps / automne) correspond à environ un tiers de la capacité de charge.
- II = Hivers doux, correspond à environ deux tiers de la capacité de charge.
- III = Hiver rigoureux, correspond à la capacité de charge totale.
- = pas de charge.

Vous disposerez rapidement de l'expérience nécessaire pour choisir le réglage approprié.

2-mode avec régulation de charge sur sonde de température extérieure. La consigne de charge est définie par la régulation de charge sur sonde de température extérieure. Le paramétrage de ce type de régulation de

charge ne nécessite pas d'adapter le niveau de charge par l'intermédiaire du bouton de réglage de la charge **R3**, celui-ci peut être retiré et le potentiomètre laissé en place est à recouvrir d'un cache. Attention si le potentiomètre de réglage est laissé en place, il faut le positionner sur 3. Il est préconisé de retirer le potentiomètre **R3** et de retirer le connecteur **R3** sur le module de base. L'absence de ce connecteur entraîne une charge fonction de la consigne de la régulation sans influence du bouton de réglage du niveau de charge.

3-mode avec charge suivant la température ambiante ou mixte. Se référer également au chapitre d'utilisation de l'accumulateur avec des modules.

1.2.2 Restitution

Restitution, réglage de la consigne de température ambiante (17-25 °C).

La restitution de chaleur est régulée par un thermostat d'ambiance. Celui-ci peut être déporté, ou intégré à l'un des différents modules.

La température ambiante souhaitée doit être réglée par le bouton de réglage de la consigne de température ambiante situé sur l'appareil, ou sur le boîtier mural déporté. Le thermostat d'ambiance régule alors automatiquement la restitution pour maintenir une température ambiante constante.

Utilisable qu'avec les modules. Le potentiomètre **R2** est recouvert d'une usine d'un cache. Voir §3.7.3.

1.2.3 Marche/Arrêt restitution

Cet interrupteur (**S2**) permet de couper la restitution lorsque celle-ci n'est pas souhaitée (par exemple lors de l'aération d'une pièce). Utilisable qu'avec les modules FMAC/FASC/THFE.

1.2.4 Marche/Arrêt relance de jour

Cet interrupteur (**S1**) permet d'interdire la relance de jour lorsque celle-ci n'est pas souhaitée.

Utilisable qu'avec les modules CPA/FMAC/FASC.

1.3 Consignes de sécurité



L'appareil ne doit pas être utilisé:

- dans des locaux qui sont exposés aux produits chimiques, à la poussière, aux gaz ou aux vapeurs risquant de provoquer un incendie ou une explosion
- à proximité immédiate de conduites ou de réservoirs qui conduisent ou contiennent des matières inflammables ou explosives
- si les distances minimales par rapport aux objets environnants ne sont pas respectées.

- Le montage (installation électrique) ainsi que la première mise en service et la maintenance de cet appareil doivent être effectués par un installateur agréé conformément à cette notice.
- En aucun cas, il ne faudra utiliser l'appareil pendant les travaux de pose, de ponçage, de vitrification, de nettoyage à l'essence ou d'entretien (aérosol, encaustique) du plancher et similaires. A la fin des travaux, avant la mise en charge de l'appareil la pièce doit être suffisamment aérée.
- Les parois extérieures ainsi que l'air sortant de l'appareil deviennent chaud (supérieures à 80 °C) pendant son fonctionnement. **Il existe un risque de brûlure !**

Tenir les enfants éloignés de l'appareil.

- Ne jamais déposer sur l'appareil ou à proximité immédiate tout objet combustible, inflammable ou isolant, des matériaux comme du linge, des couvertures, des revues, des récipients contenant de l'encaustique ou de l'essence, des bombes aérosols ou similaires. Ne jamais faire sécher du linge au dessus de l'appareil. **Risque d'inflammation !**
- Pour les objets de toute nature comme par exemple les meubles, les rideaux, les voilages et textiles ou autres matières inflammables ou non, il faut respecter les distances minimales suivantes, par rapport:
 - à la grille de restitution ⇒ 500 mm
 - à la face latérale droite
 - pour les parties inflammables ⇒ 100 mm
 - pour les parties non inflammables ⇒ 70 mm
 - à la face latérale gauche ⇒ 70 mm
 - au capot supérieur ⇒ 40 mm

L'air chaud doit pouvoir s'échapper sans obstacles !

- L'autocollant joint aux présentes instructions d'utilisation et d'installation. „Ne pas poser ou adosser d'objets" doit être collé bien visiblement sur le capot de l'appareil installé dans les locaux à usage professionnel ou dans, les hôtels, les centres de vacances, les écoles, etc.

1.4 Entretien et maintenance

S'il apparaissait de légères tâches brunâtres sur la carrosserie de l'appareil, il faudra les enlever le plus rapidement possible avec un chiffon humide. L'appareil doit être nettoyé à froid avec les produits d'entretien habituels. Eviter d'utiliser des produits abrasifs et corrosifs. Ne pas projeter de produit de nettoyage en aérosol dans les fentes des grilles.

Le conduit d'air situé derrière la grille de restitution (5) doit être vérifié par un professionnel tous les deux ans. Cet endroit est susceptible de s'encrasser légèrement.

Lors des contrôles périodiques d'entretien, nous vous conseillons de faire également vérifier les organes de régulation et de réglage. Au plus tard 10 ans après la mise en service du système, tous les éléments de

régulation (de charge et de restitution) et de sécurité doivent être vérifiés par un installateur qualifié.

1.4.1 Nettoyage du filtre R

Le filtre à peluche (7) se trouvant dans la grille d'aspiration (6) doit être nettoyé régulièrement pour que la restitution se fasse de façon optimale. Lorsque le filtre à peluche est obstrué, les turbines sont automatiquement arrêtées.

Pour le nettoyage du filtre, procéder de la manière suivante :

- tirer vers l'avant le bord inférieur de la grille d'aspiration (fermeture à enclipsage) et la retirer;
- retirer le filtre à peluche en appuyant par exemple sur la grille à l'aide d'un tournevis, et le nettoyer avec une brosse, ou un aspirateur ...
- replacer le filtre à peluche dans la grille et l'insérer derrière les bossages,

- placer la partie inférieure de la grille d'aspiration en biais sur les bossage inférieurs, faire basculer la partie supérieure et l'insérer sous les encoches de la grille de restitution.

1.5 Remarque importante

⚠ Conserver soigneusement cette notice et la remettre au nouveau propriétaire si le cas se présente. La présenter à l'installateur pour tous travaux de réparation.

Que faire si ... ?

• Le radiateur à accumulation ne chauffe pas ?

pour l'utilisateur

Vérifier ...
 ... si le bouton de réglage de la charge est réglé sur 3.
 ... dans le coffret électrique, si les fusibles ou disjoncteurs ont déclenchés.

Supprimer la cause !

Si, après cela, le lendemain, le radiateur à accumulation ne s'est toujours pas chargé, faire venir un installateur.

pour l'installateur

Vérifier ...
 ... le bon fonctionnement d'un éventuel contacteur de charge.
 ... la tension aux bornes L1/L2/L3.
 ... un éventuel déclenchement de la sécurité thermique de surcharge F1.



VZIS FPG FP LE GND SDA SOL S1 S2

9146.01

• Que faire si la partie accumulateur avait une température de paroi anormalement élevée, même par temps doux ?

Vérifier ...
 ... si le thermostat d'ambiance déclenche les turbines.

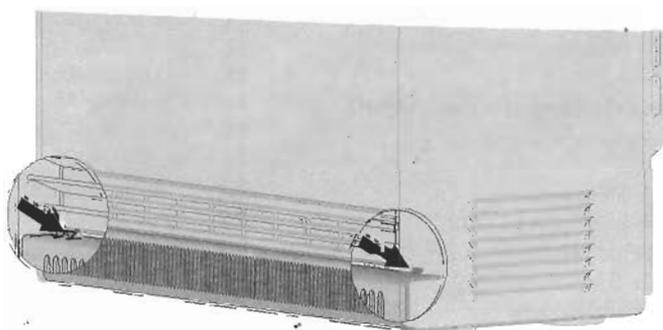
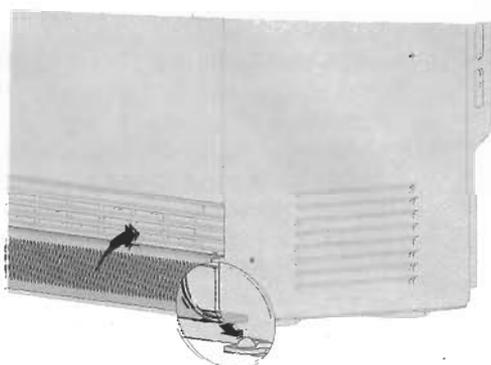
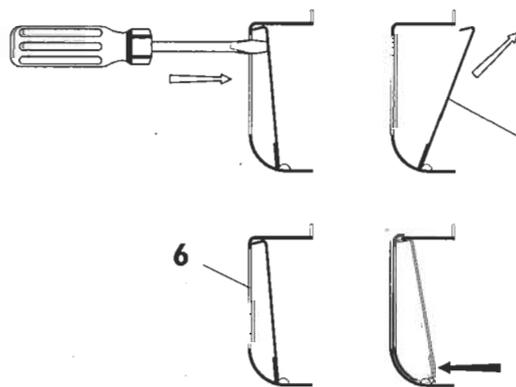
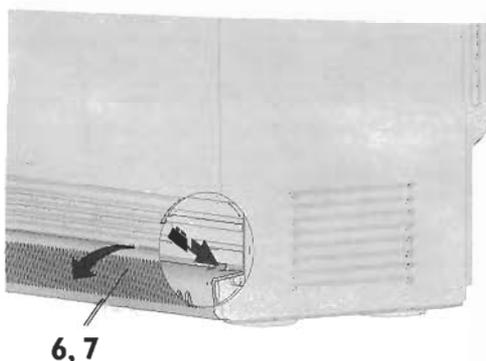
Si non, faire venir un spécialiste.

... si le filtre à peluches de la grille d'entrée d'air est obstrué.

Supprimer la cause, voir 1.4.1!

Vérifier ...
 ... si le thermostat d'ambiance s'est enclenché et présente une tension sur la borne LE.
 ... si les turbines tournent.
 ... si le limiteur de sécurité (N5, voir page 3) dans la sortie d'air est déclenché.
 ... si un signal de charge permanent est présent sur le module de base.

R



8667.02